

Jean-Michel Blanquer, alors même qu'il l'avait proclamée priorité de son ministère, laisse une école primaire exsangue. **Le rapport du Sénat, publié en février 2022, fait le constat d'une politique menée dans la précipitation, ne tenant pas les promesses de réduction des inégalités scolaires, et laissant les enseignants dans un désarroi manifeste.**

Mesure phare pour compenser les inégalités, le bilan du « dédoublement » des classes de CP et de CE1, puis des GS -décidé sans moyens dédiés- révèle que certaines classes prétendument dédoublées vont parfois jusqu'à des effectifs de 17-18, voire plus. La mesure GS/CP/CE1 à 24 max dans les autres territoires s'est aussi faite avec les mêmes moyens, c'est-à-dire aucun. Ce sont toutes les autres classes qui, en constituant la variable d'ajustement, se surchargent encore un peu plus. Enfin, des écoles se voient de plus en plus souvent contraintes de constituer des classes à plusieurs niveaux (des doubles niveaux sur 2 cycles, comme les GS-CP, des triples voire quadruples niveaux...) dont les mérites pédagogiques vantés par les IEN échappent la plupart du temps aux enseignant.es. Ces effectifs trop élevés et ces organisations difficiles ont les conséquences que l'on connaît sur les élèves et sur leurs enseignant.es qui s'épuisent dans ces classes avec des conditions de travail qu'ils estiment dégradées.

Le manque de moyens en éducation spécialisée pour l'accueil des élèves en situation de handicap reste entier : l'investissement éducatif ne permet pas d'accompagner les élèves qui n'obtiennent pas les conditions d'encadrement auxquelles ils ont droit, le manque de places en établissements spécialisés et de personnels AESH est récurrent.

Remplaçant.es, membre du RASED, et infirmier-ères scolaires font cruellement défaut pour contribuer à une véritable prévention et réduire les inégalités scolaires.

Quant à la mise en place des évaluations nationales en CP, CE1, sixième et seconde, elles n'apportent à ce jour aucune réponse aux préoccupations urgentes des enseignants.

Le renforcement du statut des directeur.rices ne masque pas non plus le manque de moyens dédiés à l'école. Le temps de décharge n'est toujours pas suffisant, et leurs missions sont de plus en plus comparables à celles d'un.e contremaître garant.e d'un projet, qu'au membre d'une équipe soudée par un esprit de coopération et d'entraide.

Enfin, des enseignant.es se voient refuser chaque année plus de temps partiels (ou pas la quotité demandée), de détachement et de disponibilités, nos collègues brigades REP+ se voient confier des missions de remplacement qui ne correspondent pas aux exigences de leur poste, privant les PE en éducation prioritaire de leurs droits statutaires à concertation et formation.

Autant de preuves que les moyens n'ont pas été mis en place pour l'école, pourtant priorité annoncée il y a 5 ans...

Les PE sont découragé.es face aux exigences sans cesse accrues d'un métier qui souffre d'un manque de reconnaissance endémique : manque de moyens pour mettre en œuvre les ambitions affichées, salaires indignes, bien inférieurs aux salaires des enseignants de l'OCDE, à ceux des personnels de catégorie A des autres ministères et à ceux - à diplôme égal - des cadres exerçant dans le privé. D'ailleurs, le bilan annuel

de la CAAS (Commission académique d'action sociale) montre que les demandes d'aides sociales émanant de professeur.es du premier degré sont en sensible augmentation.

Tout cela contribue fortement à déstabiliser la profession, et les appels de collègues en détresse nous demandant de les aider à quitter l'Education Nationale sont en augmentation exponentielle.

Pour autant, les demandes de ruptures conventionnelles sont la plupart du temps refusées par l'administration, ce qui pousse les collègues à démissionner tant ils ne trouvent plus de sens à leur métier.

Néanmoins, la profession a montré, si besoin était, son dévouement et son courage ces trois dernières années, en assurant les cours malgré le manque de matériel informatique, malgré le manque de formation, malgré le manque de protections au début de la pandémie et les mensonges du ministère qui minimisait les risques, mais aussi malgré les injonctions contradictoires et impromptues.

Une des réponses présidentielles à l'engagement des PE, c'est l'expérimentation marseillaise, qui officialise la volonté de mise en concurrence des établissements, de mise en concurrence des enseignant.es avec ce sous-entendu insupportable, insinuant que des « enseignant.es seraient moins impliqués que d'autres et que certain.es seraient méritant.es, engagé.es dans leurs écoles » et que d'autres seraient... Seraient quoi ? Tire-au-flanc, fainéant.es ?...

Sur le modèle des dispositifs existant en Angleterre, en Suède et au Danemark notamment, l'Education en France ne sera bientôt plus « Nationale », sacrifiée sur l'autel du néolibéralisme.

Les conséquences d'une telle politique ont pu être analysées dans les pays qui l'ont mise en place : on constate dans ces pays des résultats en baisse aux tests PISA, ou une baisse du nombre d'élèves en tête du peloton international. En outre, en Angleterre, le nombre d'enseignant.es démissionnaires explose, et, dans les trois pays, les enseignant.es éprouvent un sentiment de dévalorisation croissant, et les chef-fes d'établissements déplorent le manque de qualification et de formation des enseignant.es dont le travail n'est plus un métier, mais un gagne-pain comme un autre. Dans certains pays il est fait appel à des enseignants immigrés, ou du secondaire, dans d'autres ce sont les étudiant.es qui sont appelé.es à compenser les manques. Et la baisse du niveau des enseignant.es est réel.

En France aussi, ce sont les jobdatings organisés dans quelques académies qui mettent en avant la réalité de cette désaffection envers l'enseignement. Ils illustrent bien l'école du futur telle que l'envisage le président Macron : l'école publique est bradée, désorganisée, mal outillée, méprisée... Les enseignements seront confiés dorénavant à des contractuel.es précaires exerçant ce métier comme un simple épisode de leur vie, avant probablement de trouver un emploi davantage rémunérateur et moins épuisant...

Des écoles à plusieurs vitesses, mises en concurrence pour l'attribution de moyens, le démantèlement du système de nomination des personnels, vont encore renforcer les inégalités scolaires, aggraver la crise d'attractivité et la pénurie d'enseignants en attente d'une légitime revalorisation.

Le nouveau ministre devra changer de politique éducative comme de méthode, et être à l'écoute des personnels. La FSU continuera de se battre pour une revalorisation salariale, pour de meilleures conditions de travail, pour un statut de la Fonction Publique pour les AESH... pour que le métier de professeur.e des écoles, des collèges et des lycées retrouve du sens et soit à nouveau attractif.

